

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00  
 Invariablement payable d'avance.  
 On peut aussi s'abonner pour six mois  
 à pour trois mois

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 16 JANVIER 1882.

### LA FLEURIOTTE

(Suite.)

Sans se rendre compte de ce qu'il éprouvait, sans se dire qu'il fuyait, qu'il abandonnait la dernière chance improbable, il traversa le jardin.

Sur le mail, il fléchit tout à coup. Il trébucha dans un des fossés et y resta étourdi, anéanti, pleurant.

Quand il voulut se relever, il se sentit sans force. Il sortait de chez le bourreau comme s'il fût sorti de la torture. Tous ses membres étaient rompus. Il se résigna à rester là.

La lune éclairait, à travers les arbres, une ligne de toits qui étaient ceux de la prison. Frobert attacha son regard à cette lumière, et dans une faiblesse qui déliait par moments, il passa toute la nuit ainsi.

Parfois une secousse l'agitait; il voulait retourner chez Olivier; il se souvenait vaguement de choses à lui dire qui le décideraient peut-être. Mais l'œil triste et résigné de l'exécuteur lui apparaissait et lui disait :

— A quoi bon? ce n'est pas moi qu'il faut supprimer pour demain; ni le fer qu'on agresse; c'est la volonté qui fait manœuvrer tout cela et la loi qui tue!

Alors Frobert se tordait désespéré dans l'herbe du fossé. Cette visite avait achevé sa déroute. Sa colère s'était ébréchée à la pitié du bourreau.

A quoi bon rentrer dans cette maison ouverte, où l'on ne craignait personne, qu'une horreur invisible défendait, où l'on lisait des prières pour Louise dans un livre d'église?

XIV

LA PLACE DU MARCHÉ AU BLE

La place où l'on exécutait à Troyes ressemble un peu à celle de Varennes, où fut arrêté Louis XVI, qui a la forme sinistre d'un triangle, selon la remarque de Victor Hugo, dans le *Rhin*.

Ignorez si aujourd'hui les grands établissements de tricots qui garnissent la place et si la halle à la bonneterie qui a épiété sur l'espace de l'échafaud courant encore le risque d'être effusqués par cette horrible machine à découper. Peut-être bien qu'à Troyes, comme à Paris, comme ailleurs, la décapitation se fait furtivement, clandestinement, honteusement, dans le crepuscule et à l'écart.

Mais, en 1803, la lune de miel de la guillotine avec le public durait toujours; on attendait le plein soleil, on choisissait la plus belle place pour une cérémonie qui s'imposait à la population. Il était difficile, ce jour-là, de retenir les ouvriers dans les fabriques, les marchands derrière leurs comptoirs.

J'ai entendu raconter, par un ancien écolier de quatre-vingts ans, que, le 12 mai 1808, il y eut une évasion générale au collège fondé par les frères Pithou.

La curiosité, d'ailleurs, parut si excusable aux maîtres, que les écoliers ne furent pas punis. Ils eurent seulement, pour devoir, en rhétorique, de traduire leurs impressions en vers latins.

M. Ollivier avait raison, il était prêt avant l'heure. La machine avait été dressée au petit jour, et, si les charpentiers de la ville s'étaient refusés à la monter, les aides du bourreau avaient suffi à la besogne. Le travail s'était fait sans difficulté. Les curieux accourus en assez grand nombre pour se réserver les meilleures places, prenaient trop intérêt au spectacle pour empêcher la représentation; d'ailleurs, une brigade de gendarmes à cheval avait évolué autour des travailleurs et se tenait, en attendant le cortège, aux quatre angles de l'échafaud.

Le cortège viendrait-il? On savait dans la ville que des dé-

marches avaient été faites auprès des juges et du parquet. Beaucoup de gens pensaient, sans savoir comment l'ordre pouvait arriver, qu'il y aurait un surassis, peut-être une grâce.

Mais, quand le bruit se répandit, le 22 au matin, que le marché qui se tenait ce jour-là sur la place ne commencerait qu'à midi, et que les hommes de M. Ollivier avaient travaillé avant le jour, il y eut une rumeur formidable, un fourmillement de curiosité ardente et douloureuse dans toute la ville.

Les maisons se vidèrent, et, comme le ciel était d'un bleu intense, que le soleil annonçait une belle journée, tout le monde se para comme pour une fête sans que la pitié perdît réellement quelque chose à cette coquetterie unanime. La parure était un hommage, et cette exécution, après tout, était une apothéose publique de l'innocence.

A dix heures précises, la porte de la prison s'ouvrit. Les gendarmes, qu'on avait fait entrer pendant la nuit dans la première cour, sortirent en caracolant et firent piaffer leurs chevaux dans la rue étroite, afin d'obtenir la place nécessaire à la charrette.

Ceux qui étaient devant la porte poussèrent une exclamation voilée, tremblante, mêlée d'admiration, d'adoration, de terreur, de pitié. On ne pensait plus à la colère. Ce que l'on voyait était en effet merveilleux et d'une beauté tragique.

Louise Fleuriot, coiffée de son beau toquet, couverte d'une longue chemise rouge qui descendait jusqu'à ses pieds, était assise sur un banc, au milieu de la charrette. Elle avait les mains jointes; les manches qui dissimulaient les cordes ne laissaient pas deviner qu'elle eût les mains liées.

Sans doute la pauvre Fleuriot avait subi cette crise de la nature révoltée que Me Rousseau avait prévue; sans doute, en pensant à Frobert, en sentant battre son cœur, qui devait s'interrompre, elle avait eu une heure ou deux d'agonie folle, douloureuse.

Elle avait dû crier, se tordre, battre les murs de sa cellule, en appeler à Dieu de la cruauté des hommes!

La trace de cette torture se voyait dans le cercle bleuâtre qui entourait ses yeux, dans la pâleur qui était restée à sa bouche. Mais elle avait traversé cette crise sans y mourir; elle en était sortie victorieuse de la mort. Maintenant, rentrée dans l'extase, détachée de la vie, fière d'être accompagnée par un prêtre qui savait si bien qu'elle était pure et innocente, et qui lui préparait son recours à Dieu, elle essayait de sourire et de n'être pas trop brave d'avoir tant de monde pour la regarder passer.

On n'avait pas osé lui couper les cheveux; seulement le chignon dressé sur le toquet laissait voir, plus qu'il n'est d'usage, la ligne onduleuse de la nuque, et la chemise de laine rouge dégageait le cou.

Elle avait tenu naïvement à sa coiffure. C'était un part de sa renommée; c'était aussi le signe de sa gloire. Or, ce matin-là surtout, le soleil, en faisant étinceler la mousseline traversée de tant d'épingles, mettait la jolie tête de Louise dans un nimbe de lumière.

L'horrible costume des incendiaires, cette chemise rouge qui avait déjà servi, qui avait déjà bu du sang, faisait paraître son doux visage plus blanc, plus diaphane.

Le prêtre qui l'accompagnait n'était pas le curé de Cléry. L'aumônier de la prison avait réclamé son privilège. Il n'eût jamais consenti à céder l'honneur douloureux d'être vu à côté de cette martyre.

Il était assis un peu en arrière d'elle, sachant bien qu'il n'avait pas à la soutenir. Il lisait à demi-voix les prières des morts, celles qui avaient été lues la veille par le bourreau.

Il était là, M. Ollivier, sur la même banquette que le conducteur, mais à peine visible, tant la banquette était basse. Dans l'espèce de coffre rempli de paille où posaient ses pieds, M. Oli-

vier avait posé une espèce de sac en cuir, de forme triangulaire.

La charrette, en entrant dans la rue, en coupant le ruisseau du milieu, eut une secousse qui ébranla Louise sur son banc. Elle faillit tomber en avant, se retint et dit en souriant :

— C'est mauvais signe, n'est-ce pas, monsieur le curé?

L'abbé, d'un regard, parut l'inviter à une gravité plus convenable.

Louise éteignit son sourire. Le murmure de la foule qui l'annonçait l'intimida.

Des gendarmes à cheval précédaient la charrette. D'autres l'escortaient, de chaque côté; d'autres la suivaient, en retenant le peuple.

On ne sanglotait pas en voyant Louise si belle, si assurée dans son triomphe immortel. Elle suspendait la douleur. Son extase se communiquait et s'épandait autour d'elle. Comme l'avait dit l'avocat, c'était un tableau si beau qu'il empêchait de pleurer.

On suivit la rue Vieille-Rome, celle du Champ-des-Oiseaux (quel nom pour un pareil cortège!), et l'on arriva bientôt au pont de la Girouarde.

Aux abords du pont, des femmes s'étaient mises à genoux et firent, quand la charrette passa, de grands signes de la croix. Louise salua, sans se douter que ces marques de pitié étaient un signal de révolte.

Les femmes agenouillées rétrécissaient si bien le chemin, que les gendarmes, obligés d'être très humbles, un jour de si grande cruauté, laissèrent la charrette s'engager devant eux, dans le passage du pont, se réservant de la rejoindre, une fois le pont franchi.

Il n'y avait d'ailleurs, collés contre chaque parapet, que quelques hommes; mais il n'y avait que des hommes.

Au milieu du pont très étroit la charrette s'arrêta brusquement. Un énorme pavé avait été placé sous la roue.

Le conducteur fouetta son cheval. Celui-ci donna un coup de collier violent, désespéré, fit feu de ses pieds de devant, mais fléchit et s'agenouilla.

Louise, ébranlée du choc et n'ayant pas l'usage de ses mains, glissa de son banc. Le prêtre se pencha pour la relever. Mais déjà, à l'arrière et des deux côtés, on essayait d'escalader la voiture, tandis que des cris formidables de : "Grâce! grâce! Louise Fleuriot! Louise Fleuriot!" retentissaient.

Parmi ceux qui montaient à l'assaut de la charrette, Louise, en se retournant, vit Frobert qui surgissait tout à coup, pantelant, ivre, les yeux en feu, lui tendant les bras.

A son tour, Louise poussa un cri qui se prolongea au loin, cri d'étonnement plutôt que de délivrance.

On l'appela; on crut qu'elle prenait son élan pour se jeter dans les bras du soldat; le conducteur s'occupait de son cheval, le bourreau ne s'occupait de rien; mais la pauvre enfant, après une hésitation qui dura un éclair, se recula, et, de ses mains liées attirant l'aumônier :

— Défendez-moi! balbutia-t-elle.

Frobert voulut la saisir; elle se dressa, se grandit, elle avait peur de se sentir étirée sous sa chemise rouge par les mains et les bras de son ami.

— Non, non; ne me touchez pas, Frobert, fit-elle égarée.

— Louise! Louise! criaient-ils de toutes parts.

Elle n'écoutait pas; elle se reculait jusqu'au bourreau. Frobert allait la saisir, quand un gendarme le prit à la gorge et le rejeta en dehors de la charrette.

Cette scène avait duré à peine deux minutes. Les gendarmes restés en arrière, voyant l'accident et le tumulte, en deux bons avaient franchi la barricade de femmes à genoux, au risque de les renverser et de les écraser. Ils descendirent de cheval pour arracher les hommes montés sur les jantes des roues pour se glisser, à coups de poing et à coups de sabre, entre le parapet et la charrette.

(A continuer.)

### POISSONS! POISSONS!

Eperlans frais.  
 Petite Morue Fraîche.  
 Morue Salée.  
 Sèche.  
 Pâchée.  
 Désossée.  
 Sardines à l'huile.  
 au Beurre.  
 aux Tomates.  
 Saumon en Boîtes.  
 Homards.  
 Maquereaux.

HUITRES SALES CARAQUETTES.  
 BALTIMORE.  
 A Vendre par,  
 A. TOUSSAINT  
 TOUSSAINT & FRERE.  
 5 janvier 1882.

### FROMAGE! FROMAGE!

AUX AMATEURS.  
 Nous offrons dans le moment le plus grand assortiment de Fromage qui ait jamais été offert sur le marché de Québec, savoir:  
 Rochefort.  
 Limbourg.  
 Camembert.  
 Haut Canadien.  
 Old English Chilton.  
 Queens Anns.  
 Fromage Américain.  
 Mondon.  
 Menanta.

Ce dernier Fromage est pour la 1ère fois introduit sur le marché de Québec.  
 A. TOUSSAINT  
 TOUSSAINT & FRERE.  
 5 janvier 1882.

### CADEAUX! CADEAUX!

CHEZ  
**Renaud & Cie.**  
 24, RUE ST. PAUL.  
 Justement arrivé d'Europe et des Etats-Unis  
 Un magnifique assortiment de

Vases en porcelaine et objets en plaqué  
 De tous les prix et pour tous les goûts.  
 AUSSI

### CHANDELIERS

Depuis 2 jusqu'à 4 lampes.  
 " PATRONS NOUVEAUX "

Nous offrons toujours au public l'huile Astrale, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie Huile Astrale, la même qui est offerte en vente chez MM. Peverly & C. et autres.

AUSSI  
 L'HUILE KEROSENE!  
 Huile employée communément pour l'éclairage des églises.  
 AUSSI — Sets à toilette, Pots à l'eau, etc. etc.

AUSSI — VERRES A VIN A 10 CTS. LA DOUZAINE  
 ED. DOLBEC.  
 Gérant.  
 Québec, 27 décembre 1881.

Avis aux personnes maintenant en construction dans les Quartiers St. Jean et Montcalm.

### ARGENT A PRETER.

La Société a actuellement en caisse une somme d'argent qu'elle peut prêter, sur garanties hypothécaires, aux taux de 4 et 5 0/0, intérêt capitalisé, remboursable, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. Les prêts se font par sommes de \$100.00 et plus et pour un an jusqu'à dix ans.

Aucune amende n'est imposée sur les arrérages.

Les transactions se terminent avec toute la diligence possible.

La Société prête aussi aux actionnaires sur la garantie de leurs actions.

Pour toutes informations, s'adresser au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques.

ROBT LAROCHE  
 Sec. Trés.  
 Québec, 17 octobre 1881.

Nouvellement reçu à la  
 MAISON POPULAIRE DE

**F. X. LEPAGE**  
 53 ET 59  
 Rue de la Couronne, St. Roch.

Étoffe noire pour Robes, telles que :  
 Paramata, Oubour, Mecino, A...  
 Crépe et crépe noir, Stoffes au coupleur de 22 1/2  
 dito de 26 pour 150, ainsi que de plusieurs autres  
 prix : Towads Anglais, Ecosais et Canadiens,  
 Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux  
 en feutre des Indes, Toile à Nappe et Serviette,  
 Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de  
 toute couleur, Soie noire et de couleur depuis  
 50 la verge en un état. Aussi un grand lot de  
 Franelle depuis 45 par 250.  
 Québec, 17 juillet 1881.

### AVIS.

Avis est par le présent donné que le Septuor Haydn de Québec demandera une acte d'incorporation à la prochaine session de la Législature de Québec.  
 Québec, 3 janvier 1882.

### ROBES

POUR  
**BALS ET DINERS**  
 Nous venons justement de recevoir par le dernier Vapeur de la Malle via Halifax, un nouvel assortiment des étoffes les plus variées : telles que Robes et garnitures de têtes pour soirées et diners pour lesquelles nous sollicitons une visite.  
 GLOVER FRY & CIE.

### DEPARTEMENT DES MANTEAUX.

La balance de notre assortiment de manteaux doublés en fourrure et autres, ainsi que costumes et robes, ont été tellement réduits dans les prix : qu'ils méritent une attention spéciale des acheteurs.  
 5 par cent d'escompte pour argent comptant.

**GLOVER, FRY & Cie.**  
 7 janvier 1882.

### IMMENSE SUCCES!

LE PROPRIÉTAIRE DU  
**Magasin de Chaussures**  
 A BON MARCHÉ

ayant fait jusqu'ici des affaires considérables, a décidé de donner au public l'avantage d'acheter pendant la SAISON DES FÊTES des chaussures

à une grande réduction.

Chaussures de bal et de réception, pour messieurs  
 Pantoufles de fantaisie  
 Bottines pour patiner  
 Bottines boutonnées en chèvre et en kid pour dames,  
 Pantoufles (grande variété) pour dames,  
 Chaussures fines pour dames.

Et un grand assortiment de Chaussures boutonnées, pour les enfants.  
 Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez et vous serez satisfaits.  
 N'oubliez pas l'adresse :

**MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ**  
 No. 4, RUE ST. JEAN.  
 21 décembre 1881—1m

### Chemins de Fer Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE  
**LUNDI, 2 JANVIER 1882**

Les trains partiront comme suit :

	Mixte	Malle	Exp'rs
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	8 20PM	8 30AM	5 30PM
Arrivée à Ottawa.....	7 55AM	1 20PM	8 50 "
Départ d'Ottawa pour Hochelaga.....	10 00PM	8 10AM	4 55 "
Arrivée à Hochelaga.....	9 45AM	1 00AM	9 45 "
Départ d'Hochelaga pour Québec.....	6 40PM	3 00PM	10 00 "
Arrivée à Québec.....	8 00AM	9 50PM	6 30AM
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5 30AM	10 00AM	10 00PM
Arrivée à Hochelaga.....	7 30AM	4 50PM	6 30AM
Départ d'Hochelaga pour St. Jérôme.....	6 00PM		
Arrivée à St. Jérôme.....	7 45 "		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	6 45 AM		
Arrivée à Hochelaga.....	9 00 "		
Départ d'Hochelaga pour Joliette.....	5 15PM		
Arrivée à Joliette.....	7 45 "		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	6 20AM		
Arrivée à Hochelaga.....	8 50 "		

(Trains Locaux entre Aymer, Hull et Ottawa.)  
 Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.  
 Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.  
 Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.  
 Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, 10 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

**Bureau Général, 13, Place d'Armes.**  
**BUREAU DES BILLETS :**  
 18, PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL.  
 202, RUE ST. JACQUES, }  
 OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUÉBEC.  
 OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.  
 L. A. SENECAL,  
 Surintendant Général  
 4 janvier 1882.

## ANNONCES NOUVELLES.

A vendre à la librairie A. T. Garant.  
Comté Portneuf—L. P. Bernard.  
Compagnie du chemin de fer du Pacifique C. na-  
dien—Charles Drinkwater.  
Chien perdu.  
Inventaire—Fyfe, Wright & Leitch.  
Robes pour bals et dîners—Glover, Ery &  
Vente par ocean—Oct. Lemieux & Cie.

## QUÉBEC.

LUNDI, 16 JANVIER 1882.

## GAZETTE DU JOUR.

L'excursion de samedi attire de nouveau l'attention publique sur ce chemin du lac Saint-Jean qui a toujours tenu la seconde place dans les rêves d'avenir de notre ville, le chemin du nord prenant naturellement la première. Le langage tenu à Saint-Raymond par le premier ministre a été des plus significatifs et indique que le gouvernement est disposé à reconnaître l'importance nationale de cette voie qui est comme le complément naturel et indispensable de notre grande entreprise provinciale.

Nous ne connaissons des intentions du gouvernement que ce que M. Chapleau en a laissé percer dans son discours; mais il nous semble qu'il y a là comme une première esquisse d'une politique aussi utile à notre district que féconde et glorieuse pour la province. Cette politique donnerait pour conséquence à la vente du chemin de fer du nord l'achèvement du chemin du lac Saint-Jean. La province, libérée en partie de la lourde charge qu'a fait peser sur ses finances l'exécution de la première partie du programme de grands travaux qu'on peut bien appeler national, consacrerait les ressources disponibles à la réalisation de la seconde. Et sans doute, dans l'avenir, dans un avenir très-prochain, cette politique ne s'arrêterait pas là: la grande voie du nord achevée, l'effort gouvernemental se porterait vers d'autres régions, de façon à doter notre province d'un réseau de chemins de fer égal à celui que possèdent les grands états américains.

Une pareille politique rallierait tous les suffrages. C'est une conception digne du gouvernement à qui nous devons la réouverture de nos relations avec la France. Notre province trouverait dans son exécution un progrès constant, le développement rapide de ses ressources, un avenir assuré. Si ancré dans nos mœurs que soit l'esprit d'opposition et de dénigrement, il finirait par désarmer en voyant qu'on n'a à mettre en face de ces larges combinaisons d'intérêts publics que des plans dont la portée ne dépasse pas le clocher du village.

Le mouvement qui se fait depuis l'avènement de M. Chapleau au pouvoir a mis la province en éveil. Elle ne saurait plus se contenter de ce qui suffisait à satisfaire son ambition lorsque cette ambition n'était que provinciale. Elle attend du gouvernement dont l'esprit d'initiative a eu de si heureux résultats qu'il lui donnera sans cesse pour objectif des desseins d'un caractère vraiment national.

## INFORMATIONS.

—L'élection de M. Bernard, de Verchères, est contestée.

—L'hon. M. Chapleau a eu samedi matin, avant de partir pour St. Raymond, une entrevue avec sir Chas. Tupper et autres hommes de renom de fer, à propos du raccordement par eau de l'Intercolonial et du chemin de fer du Nord. Tout indique que l'on s'arrêtera au projet de construire des barges à vapeur d'une force motrice considérable et qui pourront faire la traversée, comme nous le disions samedi, entre Québec et Lévis, la nuit

comme le jour, et en tout temps. Il paraît que des offres avantageuses ont déjà été faites pour la construction des barges en question.

—L'hon. M. Loranger, procureur-général, et M. J. M. Loranger, C. R., sont de retour d'un voyage d'une dizaine de jours à New-York et à Washington.

—L'honorable M. Caron, ministre de la milice, est parti pour Washington, où il va passer une dizaine de jours. M. Caron est accompagné du sénateur Cochran et de M. Kirkpatrick, M.P.

—Le *Mail* contredit les rumeurs répandues par quelques journaux au sujet de l'état de santé de sir John. Le premier ministre n'a jamais été mieux de sa vie, et s'occupe activement, avec ses collègues, des travaux préparatoires de la session.

—L'empereur d'Allemagne a conféré l'ordre de la Couronne de 3e classe à M. le lieutenant-colonel, vicomte de Sasmans, attaché militaire à l'ambassade de France. Le diplomate français dont il s'agit est le frère du consul général français à Québec.

## TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 14.—M. Gambetta et M. de Freycinet ont en ce moment de fréquentes entrevues empreintes de la plus grande cordialité.

Gambetta a présenté à la chambre aujourd'hui le bill de la révision de la constitution. En voici les points principaux. Les sénateurs nommés à vie seront choisis par les deux chambres, les deux chambres alors siégeant ensemble; les électeurs sénatoriaux ne seront plus choisis par les Communes, mais un sera élu par groupe de 500 électeurs; le principe du scrutin de liste sera adopté; le Sénat n'aura plus le droit de replacer dans le budget des crédits supprimés par la chambre; la prière à l'ouverture des séances est abolie.

En présentant le bill, Gambetta a dit: Nous vous démontrerez qu'un intérêt capital est en jeu. Nous ne vous demandons pas l'urgence.

Des froids excessifs règnent sur la frontière du Sahara. Par suite, des centaines de soldats et de chameaux ont péri de froid.

Le général Logerot a fait arrêter comme otages plusieurs des notables de Sfax pour le paiement de l'indemnité de guerre. Il menace de prendre des mesures plus sévères si le paiement n'est pas fait avant la fin du mois.

Londres, 14.—Le *Daily News* dit que la banque Lyon-Loire continue ses opérations.

## L'EXCURSION DE SAMEDI.

Ainsi qu'il avait été annoncé, l'inauguration de la première section du chemin de fer du lac St. Jean a eu lieu samedi. Le temps était splendide et semblait inviter au plaisir. Des affaires urgentes ayant retenu le premier ministre, le train n'est parti qu'à midi moins dix minutes. Ce train se composait de deux chars contenant une centaine d'invités. Quant à la liste de ceux-ci, nous ne la donnerons pas, de crainte d'oublier des noms importants et de publier ceux de certains invités banals dont toute l'ambition se borne à voir leur nom reproduit dans les journaux. Nous citerons toutefois le premier ministre de la province l'hon. M. Chapleau, et le sous-commissaire des travaux publics M. LeSage, les échevins et conseillers de Québec Rhéaume, Hearn, Roy, Henchey, Chouinard, Vallée (qui est aussi représentant du comté de Portneuf au fédéral), M. L. G. Desjardins, député du comté de Montmorency, le trésorier de la cité M. Lafrance, et plusieurs représentants du haut commerce de Québec. Les directeurs de la compagnie, cela va sans dire, étaient présents.

Le train est monté assez rapidement jusqu'à la distance de sept milles environ de St. Raymond. Là un des ressorts de la locomotive s'est rompu, tant il est vrai qu'il n'y a pas de plaisir sans peine. Cet accident a causé un arrêt d'une heure.

Enfin à trois heures on est arrivé à St. Raymond. Les abords de la gare étaient décorés de drapeaux et presque toute la population de St. Raymond était présente.

Une adresse a été présentée au premier ministre, qui en était à sa première visite officielle dans cette paroisse, par le maire Moisan et les conseillers. L'hon. M. Chapleau a répondu de manière à prouver à ses hôtes que si c'était la première fois qu'il les visitait, il connaissait fort bien la statistique de leur paroisse.

Les excursionnistes ont alors été invités à passer dans la gare, qui est très spacieuse et qui avait été décorée de drapeaux et d'inscriptions de circonstance. Trois immenses tables chargées de comestibles, traversaient la salle. Personne ne s'est fait prier et cinq minutes plus tard on n'entendait que le cliquetis des couteaux et des fourchettes. Lorsque les appétits ont été satisfaits, est venu le tour des santés.

M. Whithall, président de la compagnie, a proposé celle du premier ministre. L'hon. M. Chapleau a été particulièrement heureux dans sa réponse, d'après laquelle il ne fait plus doute maintenant que le gouvernement va s'occuper plus sérieusement qu'il ne l'a jamais fait encore, du succès de cette voie ferrée.

M. Vallée a ensuite porté un toast au président de la compagnie qui a répondu en français. Il a fait l'historique de cette entreprise qui est destinée à jouer un rôle considérable dans l'avenir de Québec. En terminant, M. Whithall a dit qu'en reconnaissance des bénéfices considérables que lui rapporte cette voie ferrée, la municipalité de St. Raymond devrait en faire construire deux milles à ses frais, soit une dépense de \$50,000.

On a ensuite porté un toast au conseil municipal de Québec. Inutile de dire que MM. Rhéaume et Hearn y ont répondu d'une manière fort spirituelle.

La dernière santé a été pour le conseil de la municipalité de St. Raymond. Puis les excursionnistes sont remontés sur le train qui est reparti pour Québec à 5.15 heures et qui entrera en gare du Palais à 7.30 heures. Pendant le trajet de retour, la gaieté la plus franche n'a cessé de régner sur le train, et les excursionnistes se sont séparés en emportant un souvenir fort agréable de la promenade dont ils étaient redevables à l'administration du chemin de fer du lac St. Jean.

Il n'est que juste de dire que les directeurs de la compagnie se sont multipliés afin de rendre le voyage agréable à leurs invités. M. Beaudet en particulier mérite les plus sincères félicitations.

L'Événement a eu souvent l'occasion de parler du chemin de fer du lac St. Jean, qui est destiné à rendre des services inestimables à la ville de Québec en particulier, en donnant un débouché expéditif aux produits des paroisses qui se trouvent sur son parcours. Nous souhaitons que l'engagement tacite pris par le premier ministre à la réunion de samedi, reçoive un prompt accomplissement, dans l'intérêt du public en général.

Un mot avant de terminer, sur la paroisse de St. Raymond. Le bourg de St. Raymond est enclavé dans des montagnes, et il présente le coup d'œil le plus enchanteur lorsque l'on arrive sur la côte qui y conduit. L'église en pierre qui existe aujourd'hui a remplacé l'église primitive qui était en bois et qui a été détruite par le feu il y a une vingtaine d'années. Le bourg est bien bâti et la paroisse, dont l'étendue est considérable, s'étend par delà les montagnes. St. Raymond sera la station intermédiaire principale entre Québec et le lac St. Jean. Deux faits remarquables sont inscrits sur les annales de cette paroisse. Le premier est la disparition d'une petite fille du nom de Morasse, âgée seulement de quatre ou cinq ans. Toutes les recherches que firent dans le temps les parents et les amis de la malheureuse enfant demeurèrent infructueuses. On ne sait pas si elle fut enlevée par des sauvages ou si les ours la dévorèrent. Il est peu probable qu'elle se soit noyée dans la rivière voisine, car on en explora le fond en tout sens sans qu'il fût possible de rien découvrir.

Le second fait est la mort de l'infortuné Cantin qui, comme chacun le sait, fut dévoré par un ours contre lequel il fit une lutte acharnée. L'homme et le fauve restèrent sur le terrain.

Une statistique, pour clore: la paroisse de St. Raymond compte environ 700 électeurs.

## A TRAVERS LA VILLE.

ACCIDENT DE VOIE FERRÉE. — Il y a eu hier matin sur le chemin de fer du Nord un accident qui heureusement n'a pas eu de suites funestes. Au moment où le train de la maille venant de Montréal, avait franchi le pont qui traverse la rivière du Cap-Rouge, près de la station de Bélair, une des roues du char d'ortoir qui était à l'arrière du train, s'est brisée et a passablement endommagé le pont. En même temps les freins ont été rompus et la tension de

la corde-signal a averti le conducteur qui a arrêté le train immédiatement.

Une centaine de passagers se trouvaient sur le train et il est inutile de dire que chacun s'est empressé de sortir pour connaître la cause de l'accident. Quelques-uns d'entr'eux étaient vêtus dans le temps assez légèrement et ils se sont empressés de se mettre à l'abri du froid après informations prises.

La secousse a été assez forte pour renverser le conducteur Bélanger et quelques passagers, mais personne n'a été blessé.

Les passagers du char-dortoir se sont embarqués dans les autres wagons et le train a continué sa route.

Dès qu'on lui a fait part de l'accident, M. Sénécal, qui se trouvait au St. Louis, est parti avec une escouade d'hommes pour débarrasser la voie. En conséquence, le train qui est parti à quatre heures pour Montréal n'a été retardé que d'une heure.

On porte le chiffre des dommages à \$1,500.

LES CANADIENS A L'ÉTRANGER.—Chacun se rappelle M. Wm. Leggo, l'excellent graveur que Québec a possédé longtemps dans ses murs. M. Leggo est maintenant établi à New-York, et nous apprenons qu'il a vendu à une maison américaine, pour la bagatelle de \$100,000, une invention de son cru par laquelle on peut télégraphier, pourvu que ce soit sur un fil non interrompu, 250 mots à la minute.

MYSTÈRE DE STE. JULIE.—Nous recevons au moment de mettre sous presse une information qui va donner en deux mots à nos lectrices en particulier, la solution de ce problème qu'elles heurtent de front depuis quelque temps et qui a fourni aux journaux de Montréal, une masse d'articles à sensation.

Figurez-vous, lecteurs et lectrices, que la fille de Ste. Julie est arrivée à Québec il y a une couple de jours. Comme on le voit, elle est loin d'avoir été assassinée par son amoureux, Williams, sur lequel les mauvaises langues ont fait planer des soupçons anticipés.

Cette pauvre fille, qui est maniaque pour ne pas dire idiote, est partie de chez elle, a traversé le fleuve et est arrivée à pied à Québec. Elle s'est réfugiée, dit-on, chez un nommé Grenier, demeurant rue Boisseau, à St. Sauveur.

Elle a comparu en cour ce matin et le juge a demandé à M. Grenier de vouloir bien la garder chez lui d'ici que la justice ait approfondi ce mystère.

La pauvre folle dit qu'elle se rend en Terre Sainte.

ENTRE ALIÉNÉS.—Un nommé Evariste Roy, du Bic, interné à l'asile de Beauport, est mort vendredi soir des suites d'une blessure que lui a infligé le jour des Rois un autre aliéné du nom de Thériault, en lui lançant à la tête un crachoir en bois. On a dû procéder à une enquête aujourd'hui.

A L'EAU.—Samedi matin, un cheval attelé à un tombereau, est tombé du quai St. André dans le fleuve. Plusieurs personnes se sont alors réunies et ont essayé au moyen de cordes de sauver l'animal, mais en vain. On n'avait presque plus d'espoir, lorsqu'un canot arriva à l'endroit de l'accident. Le cheval fut remorqué jusqu'au quai du marché Champlain où le sauvetage put s'opérer facilement. L'animal est demeuré à l'eau pendant un quart d'heure, ce qui pourrait fort bien compromettre sa santé.

UN FANTÔME.—Plusieurs de nos confrères ont parlé depuis quelque temps, de fantômes qui se promènent le soir dans les rues de la ville. Nous étions assez incrédule, nous devons l'avouer, à ce sujet; mais un de nos apprentis a vu lui-même, de ses yeux vu, samedi soir, un de ces prétendus revenants, dans la côte de la Couronne. Il était tout de noir vêtu et marchait, cela va sans dire, automatiquement. Nous est avis que quelques coups de fouets bien appliqués, sur l'une ou l'autre extrémité de ce personnage, lui enlèverait l'envie de continuer ses excursions.

FUNÉRAILLES.—Vendredi dernier, avaient lieu au village huron de Lorette, les funérailles de la fille cadette du chef Picard, Mme Léo Picard, épouse de M. Boutet, cultivateur, décédée mercredi, à l'âge de 32 ans. La levée du corps a été faite à la résidence du père de la défunte, où elle est morte, par l'abbé O'Farrell, curé de Valcartier, et le service a été chanté par l'abbé Vincent, neveu du chef Picard. Beaucoup de membres du clergé et de citoyens de Québec assistaient à la cérémonie qui a été imposante. L'inhumation a eu lieu dans la chapelle indienne.

AUX PATINEURS.—Il y aura musique demain soir, de huit à dix heures, sur le rond à patiner Lorne, près de l'usine à gaz.

HARDIE.—Une petite fille de onze ans a sauté en bas d'un train du chemin de fer du Nord qui venait de quitter la gare de Lorette et qui courait à une vitesse de six milles à l'heure. Chose extraordinaire, elle ne s'est fait aucun mal.

ACCIDENT FATAL.—Un pénible accident est arrivé vendredi au Château-Richer. Un nommé Théodore Trépanier sortait du bois avec un voyage de bois de corde que l'on venait de bûcher lorsque d'une manière accidentelle sa voiture a chaviré et la charge qu'elle contenait est venue retomber sur le malheureux. Deux de ses bûcherons le retrouvaient quelques instants après, mais ce n'était plus qu'un cadavre. La mort a dû être instantanée, d'après ce que l'on a pu constater. Le malheureux était fils de M. Joseph Trépanier, corroyeur au Château-Richer; il était âgé de 21 ans.

NOCES D'OR.—M. Amable Bélanger, notaire, de Deschambault, renouvelait mercredi dernier, au pied de l'autel, la foi qu'il jura il y a cinquante ans à sa digne épouse. Les enfants et arrière-petits-enfants de l'heureux couple ainsi que de nombreux amis, assistaient à la cérémonie qui a été vraiment touchante.

NOUVEAU.—M. Goodin, de Belmont Park, écrivait dernièrement ce qui suit à un correspondant du *Times* de Philadelphie: "J'ai essayé l'huile Saint-Jacob pour les blessures des chevaux et constaté qu'elle fait disparaître la douleur en quelques heures. Ce remède a une valeur inappréciable pour les propriétaires de chevaux et de bestiaux."

## FAITS DIVERS.

NÉCROLOGIE.—M. Horace Lapière, avocat d'Ottawa, est mort samedi dans la capitale. Il gardait la chambre depuis mercredi seulement, quoiqu'il fût malade depuis plusieurs années.

ENQUÊTE A MONTRÉAL.—Samedi, le coroner a tenu une enquête à la morgue sur le cadavre de Fanny Murphy, âgée de 63 ans, morte subitement, la veille, à la résidence de M. Edgar Buchanan, 51 rue Fort, où elle était engagée comme servante.

D'après les témoignages entendus à l'enquête la défunte était une veuve autrefois de Québec. Elle accomplissait fidèlement ses devoirs comme servante malgré qu'elle fut adonnée à la boisson.

L'AFFAIRE DU MEURTRE.—On lit dans la *Patrie*:

La victime du meurtre dont nous parlions hier se nommait Emma Hamilton et sa compagne, Elizabeth Hilliard. D'après le registre de l'hôpital, la défunte a reçu des soins dans cette institution, le 25 août 1879, le lendemain de la querelle avec quatre individus dans la rue Colborne, de sorte que l'affaire n'est donc pas arrivée en juillet 1880, comme le dit la fille Hilliard.

Emma Hamilton est morte à l'hôpital-général le lendemain de l'assaut et le coroner fut appelé à tenir une enquête. Le Dr. Bell, médecin interne, fit l'autopsie et déclara que bien que les blessures reçues par la défunte fussent très graves, elles n'étaient pas suffisantes pour causer la mort et que Emma Hamilton avait succombé à une maladie des reins dont elle paraissait avoir souffert depuis assez longtemps. Un verdict dans ce sens fut alors rendu par le jury et l'affaire en resta là.

Ces jours derniers, le sergent Desjardins, du poste No. 10, apprenant que la fille Hilliard subissait un terme d'emprisonnement pour ivresse et voulant avoir au sujet de cette affaire des détails complets que la défunte n'avait pas eu le temps de donner, s'avisait de lui faire subir un interrogatoire.

Elizabeth Hilliard déposa que le meurtre (si meurtre il y a eu) aurait été commis en juillet 1880 et le registre de l'hôpital indique que la victime a expiré en août 1879. Elle avait juré à son amant, l'un des coupables, de ne pas souffler mot de l'affaire, mais celui-ci étant mort, elle s'est cru dégagée de sa promesse.

Des quatre accusés, l'un est mort, deux autres, William McEvenue et Bernard McEvenue, sont actuellement en prison où ils purgent une condamnation de six mois. Le quatrième, William Livernois a été arrêté jeudi soir sur le chemin Papineau, par M. Contant, assistant du grand connétable, et M. Desjardins, sergent de police.



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

La Société Française de Bienfaisance, de Québec, s'est réunie tous les ans...

Monsieur le Consul général, La Société Française de bienfaisance de Québec s'est fait un devoir de venir...

La France en ouvrant des relations plus fréquentes avec le Canada est mue par des considérations de sentiment...

Fils dévoués de la France moderne, comme c'est notre devoir, nous nous serrons autour du drapeau tricolore...

Nous vous prions de bien vouloir transmettre à Mme la comtesse de Sesmaisons, nos souhaits de bonne année...

Monsieur le consul général de France fit la réponse suivante :

M. le Président de la Société Française de bienfaisance de Québec.

Messieurs, Je vous remercie très sincèrement des vœux que vous voulez bien m'adresser à l'occasion de la nouvelle année...

Sur cette vieille terre Française, l'amour de la mère-patrie est restée vivace et inébranlable, mais il nous appartient à nous, Messieurs, Français de France...

Je vous suis très reconnaissant, Messieurs, des vœux que vous voulez bien exprimer à la comtesse de Sesmaisons...

(Signé) Comte H. DE SESMAISONS, Consul général de France.

LE SCRUTIN DE LISTE.

Qu'on en soit bien sûr, ce n'est pas pour le jeu périlleux de mettre en contradiction avec lui-même un homme de la valeur personnelle et de la situation générale de M. Gambetta...

ciencieusement. Mais il est toujours permis de rechercher et de discuter les motifs de ce changement.

C'est pourquoi nous avons cherché la raison qui avait pu transformer si profondément entre le mois de mai et le mois de juillet le programme gouvernemental de M. Gambetta.

Nous étions partisans du scrutin de liste : nous le sommes toujours, et nous comptons bien le montrer en reprenant plus tard la question.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

10 octobre 1881.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS PUBLIC.

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS SPECIAL.

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

INVENTAIRE.

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

DIX JOURS

NOS MARCHANDISES D'HIVER

A UNE GRANDE REDUCTION.

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

BONNETERIE ECOSSAISE

LAINAGES DE FANTAISIE

AVIS!

Marchandises des Fetes.

COUPONS

FYFE, WRIGHT & LEITCH

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

Consultations gratuites a toute heure.

DR. ED MORIN & CIE. PHARMACIENS

COIN DE LA Rue St. Jean ET COTE Ste. Genevieve

Constamment en mains un assortiment complet de DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES

Remèdes Patentés, Articles de fantaisie, Parfumeries, Etc., Etc., Etc.

SPECIFIQUE CONTRE LA DYSPESIE

Prescriptions remplies à toute heure avec la plus grande attention.

Québec, 13 décembre 1881-1m

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

AVIS

Est donné par le présent que'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord..."

DEUX MAGNIQUES PIANOS A VENDRE

PAR Oct. Lemieux & Cie.

Nous avons reçu deux magnifiques Pianos carrés de 73 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée...

ALFRED LECLERC, épicière, 119 rue Scott.

MAISON A VENDRE.

Une maison en briques, deux étages avec toit français, située au No. 114 rue Scott, coin des rues Amable et Scott.

POUR LES FETES DE NOEL

JOUR DE L'AN.

Si vous voulez faire un Cadeau utile et agréable, allez rue St. Joseph St. Roch, 243.

ALFRED LECLERC, épicière, 119 rue Scott.

EMULSION DE PUTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien promis.

Weymouth, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion, et je dois dire que j'en ai été très satisfait.

Weymouth, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTNER, M. Ph.—Cher monsieur : Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie de morue combinée par M. C. E. Putner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était un remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.

Weymouth, N.-E., 7 fév. 1881.



JOS DONATI Watch-Maker & Jeweller

PRESENTS DE HAUT GOUT

Riches nouveautés!

Horloges et Bijouteries de grande valeur

chez JOSEPH DONATI, 158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul,

[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des montres françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance où est assis un amour doré.

Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés. Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$20 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$5.00.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois au deux magasins.